



*"Choisissez un travail que vous aimez et,
vous n'aurez pas à travailler
un seul jour de votre vie."*

Confucius

11H11 & Bienheureusement.fr



11H11® - LE BILAN DE COMPETENCES

PROGRAMME DE FORMATION

PROGRAMME DE LA FORMATION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Poser les bases d'un projet professionnel et le cas échéant, un projet de formation
- Faire naître un nouveau regard sur soi à travers l'analyse de ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics souhaitant être acteur de sa vie professionnelle. Il n'y a aucun pré-requis.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à prendre contact auprès du formateur par mail : virginie.croise@11h11.pro ou au téléphone au : +33 6 62 63 12 88 afin de garantir l'accessibilité à la formation.

DEROULEMENT

Conformément à l'article R6313-4 du code du travail, le bilan de compétences mentionné au 2° de l'article L.6313-1 comprend, sous la conduite du prestataire effectuant le bilan, les trois phases suivantes :

1. Une phase préliminaire qui a pour objet :

- a. D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
- b. De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- c. De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan ;

2. Une phase d'investigation qui permet au bénéficiaire de :

- a. soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
- b. soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives ;

3. Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- a. De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- b. De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- c. De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences 6 mois après la fin de la prestation.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES

Pendant le bilan de compétences, la formatrice accompagne le(la) bénéficiaire avec des outils variés d'exploration du comportement et de la personnalité et des travaux dirigés de recherche sur le marché de l'emploi.

Tests spécialisés : Tests de profil de personnalité DISC Persolog®, test des intérêts professionnels Hexa3D®, Test du profil motivationnel MOTIVA®, Test des soft Skills « WeSuggest »

Questionnaires d'autoévaluation : Questionnaire des pilotes internes, questionnaire des états du moi,

Apports de connaissances : Métiers, marché de l'emploi, marché de la formation, dispositifs de financement

Synthèse reprend les points structurants du bilan et présente le projet professionnel dans son plan d'action.

Jamespot.pro : Réseau social en mode Saas pour échanger avec son consultant pendant toute la durée du bilan

DUREE & TARIFS

11h11 propose trois formules selon votre parcours et vos besoins particuliers :

La **formule « 14 »** :

- 14h d'entretiens face à face séquencées en 7 entretiens de 2h en présentiel ou en distanciel
- + du travail guidé en asynchrone
- **Tarif : 1750 €**

Une **formule «My Happy PLace»** :

- 24h d'entretiens face à face séquencées en 8 entretiens de 2h en présentiel ou en distanciel
- + travail guidé en asynchrone
- 2 à 3 séances de travail sur les freins
- **Tarif : 3500 €**

Les temps de recherches personnelles et ceux consacrés aux enquêtes métiers ne sont pas inclus dans la durée totale du bilan.

MODALITES D'EVALUATION

QCM, questionnaire, validation du plan d'actions

DELAI D'ACCES

Un entretien préalable est nécessaire pour définir la demande et les objectifs du bilan de compétences. A l'issue, un devis sous format électronique est transmis au bénéficiaire et au financeur. La formation pourra démarrer après l'acceptation de prise en charge et la période réglementaire de rétractation soit entre 2 et 3 semaines.

CADRE REGLEMENTAIRE

Le bilan de compétences est réalisé conformément aux articles R6313-4 à R6313-8 du Code du Travail.

Plus d'infos :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072050/LEGISCTA000038014105/#LEGISCTA000038014105

CONTACT & LIEU DE FORMATION

Virginie Croisé – 11h11 – Tél : +33 6 62 63 12 88 – Coach, Consultante en bilan de compétences, formatrice, praticienne en thérapie brève

Les entretiens se dérouleront dans les locaux de 11H11 : 26 bis rue de Colmar 94170 LE PERREUX SUR MARNE – au 1^{er} étage.

Les locaux sont accessibles par les bus : 114, 116, 210, 317, 120 et par le RER E, station « Nogent – Le Perreux »

En cas de mobilité réduite, les rendez-vous pourront se dérouler dans un lieu plus accessible comme : Khépri-Santé 188 grande rue Charles de Gaulle à Nogent sur Marne.

Les entretiens pourront également se dérouler à distance via Zoom.

DEONTOLOGIE

Le consultant 11H11 s'engage à :

Compétences professionnelles

- Répondre aux besoins du bénéficiaire par un niveau d'expertise et de connaissance en lien avec la prestation demandée.
- Faire évoluer leur pratique grâce à des actions d'analyse de la pratique professionnelle la supervision et la formation.

Contexte et limites

- Créer un environnement favorable pour répondre aux besoins du bénéficiaire dans la prise en compte de sa demande
- Favoriser le lien avec d'autres professionnels dans l'hypothèse où les compétences professionnelles de l'accompagnant ne serait plus en adéquation avec la demande du bénéficiaire

Intégrité

- Respecter la confidentialité et ne divulguer aucune information sauf accord écrit avec le bénéficiaire
- Agir dans le cadre strictement légal

Professionalisme

- Répondre aux besoins du bénéficiaire et des financeurs pour se conformer au programme prévu dans le cadre des prestations proposées par la structure

11H11® - 26 bis rue de Colmar – 94170 Le Perreux sur Marne – Tél : 06 62 63 12 88 – Mail : [Hello@11h11.pro](mailto>Hello@11h11.pro) - Siret 829 448 232 00027 – APE 7022Z – Organisme de formation enregistré sous le numéro 11940973494 – Programme Bilan de compétences V5. 02102026

- Veillez à expliciter clairement les compétences les qualifications ou les accréditations professionnelles.



FINANCEMENTS

CPF : Il est possible de financer un bilan de compétences sans en avertir son employeur via son compte CPF. Pour consulter le solde CPF disponible, rendez-vous sur : <https://moncompteformation.gouv.fr>.

OPCO : Par le biais de l'employeur et son plan de financement des compétences, le bilan peut être financé en demandant une prise en charge auprès de l'OPCO. Il faut faire une demande auprès des RH de l'entreprise ou le dirigeant le cas échéant.

France Travail : Le bilan de compétences peut être financé dans le cadre de l'Aide Individuelle à la Formation.

Financement personnel : Le financement peut être financé à titre personnel.

Il existe d'autres modes de financement dans le cadre de statut particulier : personnes en situation de handicap, salarié de la fonction hospitalière....